

Lydec & VOUS

Informations destinées aux clients de Lydec



DCDD - janvier 2014

L'eau et l'électricité sont
des ressources **précieuses**,
consommons-les avec **sagesse** !

Je préserve la nature et j'économise sur ma facture !

Aujourd'hui, avec des gestes simples, chacun de nous peut contribuer à la préservation de l'environnement.

En adoptant les bons réflexes à la maison et/ou au bureau, nous pouvons réduire nos consommations d'eau et d'électricité et réaliser des économies sur nos factures.

En modifiant légèrement nos habitudes au quotidien, nous préservons nos ressources naturelles et notre cadre de vie, il suffit juste d'y penser !





J'économise l'eau !

L'eau est une ressource rare. Des solutions simples permettent de l'économiser au quotidien.



•> Je ne laisse pas couler l'eau inutilement

Je pense à refermer le robinet quand je ne l'utilise pas, par exemple lorsque je me brosse les dents. Je réduis ainsi ma consommation d'eau.

•> Je réduis le débit de ma chasse d'eau

En mettant par exemple une bouteille remplie dans le réservoir des toilettes, cela diminue d'autant le volume et donc la consommation d'eau.

•> Je prends une douche rapide au lieu d'un bain

Prendre une douche plutôt qu'un bain, c'est consommer entre 25 et 100 litres d'eau au lieu de 250 litres : cette économie est possible si le robinet est fermé pendant que je me savonne et si je ne prolonge pas inconsidérément la durée de la douche.

•> J'utilise une bassine pour laver la vaisselle

Faire la vaisselle à la main ne doit pas être synonyme de gaspillage : je ne laisse pas couler l'eau (je remplis un bac pour le lavage et un autre pour le rinçage), j'utilise juste ce qu'il faut de nettoyant, et je vais du moins sale vers le plus sale.

•> Je remplis le lave-linge au maximum

J'attends toujours que mon lave-linge soit plein avant de le faire fonctionner. Cela me permet de réduire le nombre de lessives. Je veille également à choisir le cycle le plus court et à laver à basse température.



- > **Je ne lave pas ma voiture au tuyau**
J'utilise à la place une éponge et un seau pour le lavage et le rinçage.
- > **Je pose des mousseurs aérateurs sur les robinets**
Ces dispositifs permettent de réduire sensiblement la consommation d'eau, tout en conservant la même efficacité d'utilisation.
- > **Je répare les fuites**
Un robinet qui fuit peut être à l'origine d'un gaspillage de 120 litres d'eau potable par jour et une chasse d'eau qui fuit peut engendrer une perte de 600 litres par jour.

Je signale toute fuite d'eau dans la rue en appelant le Centre de Relation Clientèle (CRC) de Lydec au 05 22 31 20 20.

Le saviez-vous ?

L'eau en bouteille coûte 1 000 fois plus cher que celle du robinet. Donc en choisissant l'eau du robinet, je fais des économies !

La qualité de l'eau du robinet distribuée par Lydec est totalement conforme aux normes sanitaires en vigueur et rigoureusement surveillée, 24h/24 et 7j/7.

Lydec s'engage à vous donner accès aux résultats des analyses de l'eau distribuée dans votre zone d'habitation.

Un bulletin est mis à votre disposition sur notre site Internet www.lydec.ma et peut vous être remis à tout moment, sur simple demande auprès de nos agences ou en contactant le CRC.



J'économise l'électricité !

En économisant l'électricité, nous limitons le rejet des gaz à effet de serre, responsables du réchauffement climatique.



•> Je profite de la lumière du jour

Je privilégie la lumière naturelle quand la pièce où je me trouve est éclairée le jour

•> J'éteins les lumières en sortant d'une pièce

Je quitte une pièce, je pars du bureau : j'éteins la lumière y compris dans les parties communes (toilettes, salle de réunion...).

•> Je paramètre la veille de mon ordinateur

Je programme la mise en veille de mon écran d'ordinateur dans les préférences du système.

•> Je débranche les appareils

Je pense à éteindre et à débrancher les appareils électriques lorsqu'ils ne sont pas utilisés, pour éviter les consommations inutiles.

Une astuce pour ne rien oublier : je branche tous les appareils sur une multiprise à interrupteur !



Attention !

Même éteints, les appareils branchés via un transformateur (ordinateur, téléphone portable...) continuent de consommer. Je veille à les débrancher.



•> J'utilise le chauffage et la climatisation avec modération

Le chauffage et la climatisation sont souvent la source d'un important gaspillage d'énergie de la part des utilisateurs. De plus, tout le monde ne bénéficie pas de ce confort, une bonne raison pour que je sois exemplaire et que j'utilise ces équipements avec modération.

En hiver :

- > Pour ne pas perdre la chaleur, je vérifie que la menuiserie des fenêtres et des portes ne laisse pas passer les courants d'air ;
- > J'éteins le chauffage lorsque j'aère les pièces (une aération d'une dizaine de minutes seulement pour que les murs n'aient pas le temps de refroidir) ;
- > Je ne m'habitue pas aux températures trop élevées, je garde à l'esprit que la température idéale est de 17 °C dans la chambre, 19 °C dans le salon/séjour et 21/22 °C dans la salle de bains.

En été :

- > Pour bien utiliser la climatisation lors des grosses chaleurs, je ferme les portes et les fenêtres des pièces climatisées ;
- > J'aère les pièces aux heures fraîches de la journée et je ferme les portes et les fenêtres aux heures chaudes afin d'empêcher la chaleur de rentrer ;
- > Le réglage standard d'un climatiseur est de 24 degrés.

•> J'entretiens et je nettoie mes équipements

Par ces bonnes habitudes, je prolonge la durée de vie de mes appareils électroménagers : plus performants, ils consommeront aussi moins d'énergie.

Par exemple : en dégivrant mon réfrigérateur tous les 6 mois, je peux économiser jusqu'à 30% de sa consommation électrique.

Je signale toute anomalie électrique sur le réseau d'éclairage public en appelant le CRC de Lydec au 05 22 31 20 20.



•> Je choisis des équipements économiques

Je privilégie l'achat des appareils électroménagers de classe A (cf. étiquette énergie). Ils peuvent être plus coûteux à l'achat mais le surcoût est largement amorti par les économies d'eau et d'énergie que ces appareils permettent de réaliser à l'usage.

Le saviez-vous ?

L'efficacité énergétique des appareils électroménagers est évaluée en termes de classes d'efficacité énergétique notées de A+++ à D.

La classe A+++ est celle au rendement optimum, D la moins efficace. Ce sont les étiquettes énergie, que l'on retrouve collées sur les appareils électroménagers récents, qui donnent cette information. Elles fournissent également d'autres données utiles au client, l'aidant dans son choix entre différents modèles.

Les étiquettes-énergie comprennent au moins quatre parties :

- > Les références de l'appareil : dans cette partie figurent les références précises de l'appareil, du modèle et du fabricant ;
- > La classe énergétique : un code couleur associé à une lettre (de A+++ à D) qui donne une idée de la consommation d'énergie de l'appareil ;
- > La consommation d'énergie annuelle en kWh : la consommation effective d'énergie dépend de l'usage de l'appareil ;
- > Les performances, caractéristiques, niveau sonore en dB de l'appareil : cette partie regroupe diverses informations suivant le type d'appareil.

